

Communiqué de presse – Vendredi 14 Février 2020

Vendredi 14 février 2020 à 16h, à Poitiers comme dans de nombreuses autres villes en France, des dizaines de militant·e·s ont recouvert de nombreux panneaux publicitaires de la ville pour sensibiliser à l'impact sur le climat des écrans et panneaux publicitaires. L'objectif de cette mobilisation organisée par un collectif d'associations (Action non violente-COP21, Greenpeace, Alternatiba, Youth for Climate, Extinction Rebellion (XR), GJ 86, Désobéissance citoyenne non violente et Attac) est d'interpeller les candidat·e·s aux élections municipales sur la thématique de la publicité.

Le vendredi 14 février après-midi, une cinquantaine de militant·e·s issu.e.s du collectif, ou de sympathisant.e.s, se sont mobilisé·e·s pour mettre en avant l'impact climaticide de la publicité dans plusieurs quartiers de la ville. Ils ont recouvert plus d'une centaine de panneaux publicitaires d'un encart mentionnant « La pub tue le climat. Exigeons son contrôle » et de slogans dénonçant ses effets néfastes, non sans humour parfois (« ni pub, ni soumise », dé-penser, c'est con-penser»). L'action la plus symbolique a été le bâchage d'un grand panneau numérique à la Pointe à Miteau : « il consomme plus que votre foyer pendant un an ! » confie Sébastien, militant XR, qui rappelle que « la transition passe par la réduction de la consommation ».

En effet, dans un contexte d'urgence climatique, l'omniprésente publicité incite à la (sur)consommation de biens alors qu'il est aujourd'hui nécessaire de la réduire. De plus, ces panneaux consomment beaucoup d'énergie, en particulier l'affichage numérique, ce qui entraîne un gaspillage énergétique. Enfin, les panneaux publicitaires nécessitent pour leur fabrication l'utilisation de matières premières dont l'extraction se fait souvent au mépris de l'environnement, de la santé des travailleurs et des populations locales.

À Poitiers, comme dans plus de 25 villes en France, ces citoyen·ne·s interpellent les candidat·e·s à un mois des élections municipales et les habitant·e·s pour demander moins de publicité dans l'espace public. Les communes et intercommunalités ont en effet les compétences nécessaires en matière de réglementation pour limiter la place de la publicité dans l'espace public via les Règlements Locaux de Publicité. A Grand Poitiers, le RLP intercommunal adopté en décembre dernier n'est, selon leurs propos, pas du tout à la hauteur des enjeux climatiques : « Nous attendons des candidates et des candidats aux élections municipales que figurent dans leur programme des mesures ambitieuses pour réduire, au-delà de la réglementation nationale, la place de la publicité dans l'espace public. » insiste Laia, porte-parole du collectif ANV-COP21.

Action non violente-COP21, Greenpeace, Alternatiba, Youth for Climate, Extinction Rebellion (XR), GJ 86, Désobéissance citoyenne non violente et Attac